

**Assemblée générale**

Distr. générale
4 décembre 2018
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément au Traité
sur les principes régissant les activités des États
en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace
extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres
corps célestes****Note verbale datée du 10 novembre 2017, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente des Pays-Bas auprès
de l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article XI du Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (résolution 2222 (XXI) de l'Assemblée générale, annexe), des informations sur l'inscription d'un objet spatial dans le sous-registre national du registre néerlandais des objets spatiaux lancés dans l'espace extra-atmosphérique¹ :

Indicatif international	[–]
Nom de l'objet spatial	[Delfi-C3]
Date de lancement	[28 avril 2008 UTC]
Lieu de lancement	[Sriharikota, Inde]
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	[1 heure 36 minutes]
Inclinaison	[97,7 degrés]
Apogée	[574 kilomètres]
Périgée	[556 kilomètres]
Position sur l'orbite géostationnaire	[–]
Source d'énergie nucléaire	[Non]

¹ Des informations sur la création de ce registre et de ses sous-registres se trouvent dans le document ST/SG/SER.E/INF/24.



Fonction générale de l'objet spatial
et autres renseignements utiles
concernant sa fonction

[Satellite d'éducation et de démonstration de
technologies]

Lien Web vers des informations
officielles sur l'objet spatial

www.agentschaptelecom.nl/binaries/agentschap-telecom/documenten/publicaties/2017/december/12/register-ruimtevoorwerpen/ruimtevoorwerpen-database-nationaal-deel.pdf
